

a

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingt-huitième session
Rome, 13-14 septembre 2006

**RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS DE PROJETS, PROGRAMMES ET DONS EXAMINÉES
PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

I. PROPOSITIONS DE PROJETS/PROGRAMMES

1. Les propositions suivantes de projets/programmes ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-huitième session.

Afrique de l'Ouest et du Centre

Gambie: Projet de financement rural (EB 2006/88/R.15)

2. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 4,15 millions de DTS et un don de 280 000 DTS à la République de Gambie pour financer le Projet de financement rural. Des observations écrites positives ont été reçues de l'Administrateur représentant l'Allemagne. L'Administrateur représentant les États-Unis d'Amérique a demandé des éclaircissements au sujet du processus de sélection des institutions de microfinancement qui participeront au projet ainsi que des mécanismes de ciblage prévus par le projet. Le Conseil a été informé que des réponses écrites seraient fournies par le Secrétariat.

**Nigéria: Programme de renforcement des institutions financières rurales
(EB 2006/88/R.16 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/88/R.16/Rev.1)**

3. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 18,5 millions de DTS et un don de 270 000 DTS à la République fédérale du Nigéria pour financer le Programme de renforcement des institutions financières rurales. L'Administrateur représentant les États-Unis d'Amérique a demandé des éclaircissements supplémentaires sur les points suivants: i) les critères de sélection des institutions de microfinancement et des États devant être associés au programme; ii) le ciblage; et iii) la durabilité. Le Secrétariat s'est engagé à lui communiquer par écrit ces informations, qui sont disponibles dans le corps même du rapport d'évaluation et dans les documents de travail concernant le programme. L'Administrateur représentant la France a relevé que les questions qui avaient été soulevées au plan bilatéral avec la Division Afrique de l'Ouest et du Centre avaient été réglées de manière tout à fait satisfaisante. L'Administrateur représentant le Nigéria a remercié le Conseil d'avoir approuvé le prêt et le don et a réaffirmé que la République fédérale du Nigéria attachait une grande importance au service de financement desservant les ruraux pauvres. Il a confirmé que les objectifs du programme correspondaient pleinement à l'engagement pris par le Nigéria de s'attaquer à la pauvreté rurale, ce qui était l'une des priorités les plus élevées pour son pays.

**Sénégal: Projet de services agricoles et organisations de producteurs – PSAOP 2
(EB 2006/88/R.17 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/88/R.17/Rev.1)**

4. Lorsqu'il a approuvé un prêt de 4,1 millions de DTS et un don de 210 000 DTS pour financer ce projet au Sénégal, le Conseil a félicité le FIDA des arrangements de partenariat prometteurs qui avaient été établis entre le Fonds et la Banque mondiale, y compris en ce qui concerne le cofinancement *pari passu*, qui devrait constituer un mécanisme efficace et permettre au FIDA et à la Banque mondiale de mieux échanger les enseignements tirés, d'encourager l'application d'approches novatrices axées sur les pauvres et de promouvoir l'extension et la reproductibilité des activités. Le Conseil a également félicité le FIDA d'avoir, dans le contexte de ce projet, attribué le rôle clé aux organisations de producteurs. La contribution positive que le Programme pilote relatif à la présence sur le terrain avait apportée au resserrement des alliances avec les partenaires opérant dans le pays a également été mise en relief. L'Administrateur représentant la France a demandé de plus amples informations sur deux points à propos desquels des réponses écrites seraient fournies par le FIDA. Le premier point avait trait à la faisabilité de l'importante contribution financière attendue du Gouvernement sénégalais pendant toute la durée du projet et au-delà. Deuxièmement, des éclaircissements ont été demandés au sujet du choix stratégique qui avait été fait dans le contexte du projet de fournir un appui limité au renforcement des institutions au niveau ministériel. Des observations écrites positives ont été reçues de l'Administrateur représentant l'Allemagne.

Asie et Pacifique

**Indonésie: Mémoire du Président: Programme d'autonomisation rurale et de développement agricole dans le Sulawesi central (prêt N° 645-ID et don N° 726-ID) – Confirmation de l'approbation du financement du programme révisé
(EB 2006/88/R.18 + Add.1 + Sup.1 et EB 2004/83/R.24/Rev.3)
(désormais EB 2006/88/R.18/Rev.1)**

5. Lorsqu'il a confirmé son approbation du financement du programme révisé par le FIDA au moyen d'un prêt de 14,3 millions de DTS et d'un don de 340 000 DTS, le Conseil d'administration a recommandé que l'accent soit placé encore plus nettement sur l'intégration de la problématique hommes-femmes aux activités pendant l'exécution du programme.

**Viet Nam: Programme d'amélioration de la participation des pauvres aux marchés dans les provinces de Ha Tinh et Tra Vinh
(EB 2006/88/R.20 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/88/R.20/Rev.1)**

6. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 17,55 millions de DTS et un don de 270 000 DTS pour appuyer le Programme d'amélioration de la participation des pauvres aux marchés dans les provinces de Ha Tinh et Tra Vinh. Le Conseil a relevé que des plans plus concrets concernant le suivi et l'évaluation devraient être élaborés. Il a été précisé qu'indépendamment des outils standard (c'est-à-dire le cadre logique et les systèmes améliorés de suivi et d'évaluation) qu'appliquerait le gouvernement dans le contexte du programme proposé, le programme comportait une composante supplémentaire relevant de l'unité de gestion des savoirs appuyée par le Ministère du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Banque asiatique de développement, concernant spécifiquement le suivi et l'évaluation et qui tendrait à exploiter l'expérience acquise dans les provinces. Le Conseil a relevé en outre qu'il fallait développer les systèmes de renseignements et d'informations sur les marchés et utiliser plus efficacement les technologies de l'information. Il a été souligné que certaines activités prévues au titre de la première composante avaient pour but de renforcer les capacités et de dispenser une formation afin de faire mieux comprendre le fonctionnement des marchés, par exemple en facilitant l'accès aux informations sur les marchés. La recommandation tendant à ce que les technologies de l'information soient utilisées efficacement était indubitablement utile et sera prise en compte lors de l'exécution des activités. Le Conseil a également évoqué les questions liées à la problématique hommes-femmes et au ciblage, et a mis en relief le risque que les avantages du programme soient accaparés par les élites. Comme l'approche qui sous-tendait le programme était axée sur les marchés et aurait pour effet d'accroître les revenus grâce à une meilleure gestion de la chaîne de valeur et à la création de nouvelles possibilités d'emploi, il faudrait inclure parmi les bénéficiaires les personnes un peu mieux loties, qui seraient les premières à améliorer la production et le traitement des denrées agricoles et avoir accès au crédit pour créer les entreprises qui fourniraient ensuite des emplois. Cependant, étant donné le risque de marginalisation des pauvres et des personnes vulnérables, le Conseil a reçu l'assurance que cette question serait continuellement suivie pendant l'exécution du programme. Le Conseil a également insisté sur le fait qu'il faudrait consulter les partenaires donateurs sur le terrain. Aucun effort ne serait négligé pour prendre contact avec autant de donateurs que possible sur le terrain, mais l'on s'attacherait activement, comme il le fallait, à consulter les principaux donateurs.

Amérique latine et Caraïbes

**Colombie: Programme de développement des microentreprises rurales: apport de capital, assistance technique et soutien à l'investissement
(EB 2006/88/R.21 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2006/88/R.21/Rev.1)**

7. Le Conseil d'administration a examiné le Programme de développement des microentreprises rurales: apport de capital, assistance technique et soutien à l'investissement, et a approuvé à l'unanimité un prêt de 13,45 millions de DTS pour le financer.

**Équateur: Mémoire du Président: Projet de développement du couloir central
(prêt N° 650-EC) – Modifications au projet
(EB 2006/88/R.22)**

8. Le Conseil a approuvé les modifications qu'il était proposé d'apporter au projet, telles qu'elles étaient reflétées dans le mémorandum du Président.

II. PROPOSITIONS DE DONS

9. Les propositions suivantes de dons ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-huitième session.

Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI (EB 2006/88/R.23)

10. Les dons approuvés dans cette catégorie ont été les suivants:

a) Centre mondial d'agroforesterie: Programme d'introduction de l'agriculture de conservation parmi les petits producteurs d'Afrique de l'Ouest et du Centre

11. Un don de 1,5 million de USD a été approuvé par le Conseil.

b) Institut international d'agriculture tropicale: Programme de lutte intégrée contre les ravageurs et les maladies du manioc qui menacent les moyens d'existence des ruraux

12. Un don de 1,3 million de USD a été approuvé par le Conseil.

Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI (EB 2006/88/R.24)

13. Les dons approuvés dans cette catégorie ont été les suivants:

a) Association de crédit agricole et rural pour l'Asie et le Pacifique (APRACA): Programme destiné à accélérer l'autonomisation financière des communautés rurales pauvres dans la région Asie et Pacifique grâce à des innovations en matière de finance rurale

14. Un don de 1,2 million de USD a été approuvé par le Conseil.

b) Groupe de microfinance participative pour l'Afrique (PAMIGA): Programme de promotion de la microfinance participative en Afrique

15. Un don de 800 000 USD a été approuvé par le Conseil.

c) Sasakawa Global 2000: Initiative destinée à appuyer le développement par le jeu des mécanismes du marché de la culture du mil et du sorgho en Afrique de l'Ouest et du Centre – Phase II

16. Un don de 1,3 million de USD a été approuvé par le Conseil.

d) Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU): Programme visant la construction de secteurs financiers accessibles à tous en Afrique de l'Ouest et du Centre

17. Un don de 990 000 USD a été approuvé par le Conseil.

e) Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE): Programme de développement, par la méthode de la chaîne de valeur, des produits séricicoles et apicoles à l'intention des pauvres vivant dans des écosystèmes fragiles

18. Le Conseil a approuvé la proposition de financement rétroactif d'un montant de 200 000 USD, avec effet au 1^{er} juin 2005, du don au Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes approuvé par le Conseil à sa quatre-vingt-sixième session, en décembre 2005.

Don au titre du guichet mondial/régional en faveur du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, pour appuyer la mobilisation de ressources pour les programmes d'action et initiatives connexes ainsi que leur mise en œuvre – Phase II (EB 2006/88/R.25)

19. Un don de 1,25 million de USD a été approuvé par le Conseil.

Don au titre du guichet pays spécifique destiné à la Fondation pour le développement participatif du district d'Anuradhapura pour le projet de microfinance et de renforcement des capacités institutionnelles à Sri Lanka (EB 2006/88/R.26)

20. Un don de 552 000 USD a été approuvé par le Conseil.

Don au titre du guichet pays spécifique à l'Institut international de recherches sur le riz (IRRI) pour le programme d'accélération de l'adoption de techniques agricoles visant à renforcer les moyens de subsistance en milieu rural dans les districts défavorisés de l'Inde (EB 2006/88/R.27)

21. Un don de 1,0 million de USD a été approuvé par le Conseil. En réponse aux questions posées de savoir pourquoi le programme n'était pas financé au titre du projet de prêt appuyé par la Banque mondiale et pourquoi l'accent était mis sur les régions marginales d'agriculture pluviale de l'Inde, il a été expliqué que la Banque mondiale avait demandé au FIDA de cofinancer le programme au moyen d'un don afin de tirer parti de l'expérience internationale acquise dans le cadre de la collaboration établie de longue date entre le FIDA et les centres du GCRAI. Si les activités étaient axées sur les régions marginales d'agriculture pluviale, c'était parce que les agriculteurs pauvres en ressources étaient concentrés surtout dans ces régions et qu'il n'y existait guère d'options technologiques leur permettant d'accroître leur productivité. En outre, cette orientation correspondait pleinement à celle du programme mené par le FIDA dans le pays.